

BUDGET ET MAINTENANCE

**Formation pratique
sur 2 jours** (14 h)

animée par
William ALLEMAND
*Consultant Spécialiste en gestion
et exploitation de patrimoine bâti*

Optimisation des budgets de maintenance technique

Bâtiments publics/Logements

- Comment couvrir ses besoins de maintenance technique avec des budgets en baisse
- Intégrer tous les cas particuliers liés à la maintenance de votre patrimoine bâti

Optimisation des budgets de maintenance technique

Madame, Monsieur,

Les déficits publics conduisent à des baisses drastiques des dotations de l'état aux collectivités, dotations qui lors du dernier congrès des maires de France ont fait l'objet d'âpres négociations. En outre, les subventions publiques diminuent depuis de nombreuses années. Enfin, les enjeux sociétaux et environnementaux poussent les acteurs publics du bâtiment à une vigilance forte sur toutes les consommations.

C'est pourquoi les exécutifs poussent leurs équipes opérationnelles vers une diminution des budgets de maintenance.

Les pistes d'économie sont nombreuses, parfois difficiles à mettre en œuvre, parfois contre-productives, quelquefois vertueuses. Les budgets de maintenance sont fragilisés et, s'il est possible de mieux les maîtriser en évitant les redondances, en anticipant les dépenses ou en achetant plus efficacement, le risque existe toujours que ces économies se fassent au détriment de l'état des bâtiments, repoussant aux générations futures un entretien qui deviendra, alors, encore plus coûteux.

Cette formation a été pensée et conçue pour vous aider à développer une méthode de maîtrise budgétaire qui n'obère pas l'état futur des ouvrages.

Lisez attentivement ce programme et pour réserver votre place, retournez-nous dès aujourd'hui votre bulletin d'inscription.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Hot line Au cours de l'année qui suit votre formation, vous bénéficierez d'une assistance-conseil assurée par votre formateur, auquel vous pourrez vous adresser par courriel ou par téléphone

Consultez les dates de cette formation sur notre site en [CLIQUANT ICI](#).

À qui s'adresse cette formation ?

- Directeur de patrimoine ou immobilier
- Responsable des services techniques
- Responsable de maintenance ou d'exploitation
- Gestionnaire de patrimoine immobilier
- Technicien chargé de bâtiments

Prérequis : Aucun

Objectifs

- Mettre en place une démarche de planification pour éviter les redondances
- Maîtriser les formes et les éléments constitutifs des marchés pour bien définir les prestations attendues
- Traiter de manière optimale les maintenances suite à la relocation, ou à des sollicitations des usagers
- Intégrer les apports potentiels de la révolution digitale sur la maintenance technique

Modalités pédagogiques et d'évaluation

Méthode pédagogique ouverte, basée sur une forte implication des stagiaires et la formalisation des notions transmises par des éclairages pratiques leur permettant de s'approprier les méthodes, les conseils, de ne pas décrocher et d'acquérir une pratique immédiatement applicable

- Un support pédagogique projeté et remis aux participants, complété des textes de références et supports opérationnels utiles dans le cadre de leur fonction
- En fin de formation : quiz pour mesurer l'intégration de l'enseignement et questionnaire d'évaluation / satisfaction

Programme du 1^{er} jour

8h45 **Accueil et collation**

Présentation de la formation et du formateur
Tour de table pour le recensement des besoins des stagiaires

9h00 **Qu'est-ce que la maintenance au sens de ce module ?**

- La gestion des consommations
 - D'eau
 - D'énergie chauffage et ECS
 - D'électricité
- L'Entretien courant
- Le gros entretien
- Les travaux à la relocation
- L'entretien des équipements techniques (chauffage, ascenseurs et automatismes, VMC...)

10h30 **Pause café**

10h45 **Planifier pour éviter les redondances**

- La stratégie immobilière comme outil d'optimisation de la maintenance
- L'intervention multisite pluriannuelle
- Arbitrer entre des interventions thématiques multisite et l'intégration dans une réhabilitation-requalification
- Comment programmer des opérations de requalification et de réhabilitation ?

CAS PRATIQUE : À partir d'un contexte décrit choisi parmi les stagiaires, il est proposé aux stagiaires de former une proposition qui minimise les redondances

12h30 **Pause déjeuner**

14h00 **Bien choisir les formes de marchés**

- Tous les choix possibles de marchés
- Le marché à bons de commande avantages/inconvénients
- La multiattribution en marchés à bons de commande
- L'Accord-Cadre
- Les marchés d'entretien forfaitaires

16h00 **Pause rafraîchissements**

16h15 **De la commande à la réception, bien rédiger les marchés**

- Le bordereau de prix
- Commander : les bons de commande/les marchés subséquents
- La gestion des enveloppes forfaitaires : le P3
- Le suivi des travaux, la réception

CAS PRATIQUE : Rédiger les clauses de délais d'intervention pour un marché à bon de commande

17h30 **Fin de la première journée**

Programme du 2^e jour

8h45 **Accueil et collation**

9h00 **Le cas particulier des travaux à la relocation**

- Marché à bons de commande tout corps d'état
- La multiattribution
- L'accord-cadre
- Présentation d'un marché adapté

10h30 **Pause café**

10h45 **Le cas particulier de la réponse à la sollicitation des usagers**

- La collecte, l'analyse, les tableaux de bord
- Les outils de gestion
- L'impact sur les marchés
- Présentation d'un marché adapté

CAS PRATIQUE : À partir de 2 contextes choisis parmi les stagiaires, décliner les principes exposés dans la formation pour proposer des améliorations de la gestion actuelle

12h30 **Pause déjeuner**

14h00 **Le cas particulier des marchés d'exploitation**

- Bien gérer un P3 transparent
- Choisir entre un P3R et un volet travaux distinct

CAS PRATIQUE : À partir d'un contexte décrit, il est proposé aux stagiaires de classer des natures de travaux soit en P3R soit en volet de travaux dédiés, en détaillant les avantages et inconvénients de son scénario

15h15 **Les pièges à éviter**

- Sécurité, Protection, Santé
- Contrôle Technique
- Amiante

16h00 **Pause rafraîchissements**

16h15 **La révolution digitale, quel impact sur la maintenance**

- Le BIM et les maquettes 3D
- Le mobilité (tablette, smartphone)
- Le cloud et le Big Data
- Les scanners et outils de diagnostic automatique

17h00 **Quiz d'évaluation et tour de table relatif aux objectifs visés**

17h30 **Fin de la formation**



Votre formateur
William ALLEMAND

- Ingénieur INSA Lyon
- Formateur-consultant
- Créateur et Président des sociétés
 - **Novamap** : transformation digitale des processus de gestion et de construction de bâtiments
 - **Odigo Conseil** : conseil et AMO dans la réalisation de plan stratégique d'entretien, de marchés d'entretien, d'exploitation ou de diagnostic
- Précédemment :
 - Directeur Général Adjoint d'une OPH de 5400 logements
 - Directeur de centre de profit d'**Habitat et Territoire Conseil**, conseil en stratégies d'entreprise, de patrimoines, urbaines et sociales et en politiques économiques et territoriales
 - Directeur d'agence de **Tec Habitat** puis de **Altem Conseil** (bureaux d'étude)

Optimisation des budgets de maintenance technique

POUR VOUS INSCRIRE

- envoyez ce formulaire par email à : ins@cfc.fr
- téléphonez au service réservation au : 01 81 89 34 60
- connectez-vous sur notre site internet : www.cfc.fr
- adressez ce formulaire complété à :

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS



Établissement/organisme

Adresse

CP Ville

Tél Email

N° SIRET

Activité / Code NAF

Nom du responsable de formation (pour suivi du dossier) :

Tél Email

Nom du signataire de la convention de formation :

Formation choisie :

Nom de la formation ou du parcours Code :

Lieu retenu Date(s) ou cycle(s)

Participant(s) :

1^{er} Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

2^e (-15 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

3^e (-25 %) Nom Prénom Fonction

Tél. portable Email

Coût total **Code promo** **Financement OPCA** : oui non

Le(s) soussigné(s) accepte(nt) les conditions générales de vente (ci-contre).

Date :

Cachet et signature :

Votre rencontre avec CFC s'est faite par :

- notre catalogue
- notre site internet
- appel téléphonique
- notre newsletter
- un emailing
- bouche-à-oreille

Réservation

Pour garantir votre participation à une session de formation, nous vous conseillons de réserver rapidement votre place sans pour cela vous engager fermement. Ainsi vous aurez la certitude de pouvoir prendre part à la formation à la date de votre choix indépendamment du processus de validation interne à votre établissement. Pour cela, contactez-nous au 01 81 89 34 60.

Confirmation

L'inscription deviendra définitive à réception de votre bulletin d'inscription ou du bon de commande.

Frais de participation, réduction

Prix net : 1890,00 €

Les frais de participation comprennent : la formation, le dossier regroupant les supports de travail, le café d'accueil, les pauses, les déjeuners.

Nous accordons des remises dès la 2^e inscription d'un même établissement pour une même formation. Afin de connaître notre politique commerciale, nous vous invitons à nous contacter au 01 81 89 34 60.

Toute formation commencée et pour laquelle le stagiaire n'a exprimé aucun mécontentement au cours de la première demi-journée, est due en totalité. La formation est également due en totalité, si le stagiaire ne s'est pas présenté et qu'aucune demande d'annulation ne nous est parvenue avant le début de la formation. Une convention de formation simplifiée vous sera envoyée dès réception de votre inscription.

Païement

1- Par mandat administratif et virement à notre compte : IBAN FR7610278060720002167024591 libellé avec le N° de la facture et le nom du participant.

2- Ou par chèque à l'ordre de CFC, avec la mention du titre de la formation, au dos du chèque.

Annulations, remplacement, report

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Des frais d'annulation à hauteur de 10 % du montant total de la formation seront appliqués. Au-delà de cette limite, les frais de participations sont dus en totalité, néanmoins les participants pourront se faire remplacer.

En cas d'absence en raison d'un empêchement majeur d'un participant et sous réserve d'avoir reçu le règlement de la facture de la session à laquelle il n'a pas pu prendre part, à titre commercial, CFC Formations propose un report de participation sur la session suivante de la formation.

Les remplacements sont admis à tout moment, sans frais, sur simple avis précisant l'identité et les coordonnées du remplaçant.

CFC Formations se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session de formation lorsque le nombre de stagiaires est insuffisant ou trop important pour garantir de bonnes conditions pédagogiques, ou encore si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent (grève des transports, intempéries...).

La décision sera communiquée aux personnes concernées dans la mesure du possible au plus tard 5 jours avant le début de la formation. Un report d'inscription sera alors proposé.

Lieu de formation

Tous nos séminaires se déroulent dans des hôtels haut de gamme.

Le lieu exact de la formation vous sera précisé sur votre convocation au stage.

Garantie de qualité



Organisme certifié AFAQ - AFNOR « Conformité en formation professionnelle », certificat reconnu par le CNEFOP.

La qualité de nos formations et l'expertise de nos enseignants vous garantissent, si nous manquions à nos engagements, le remboursement intégral de vos frais de participation sur simple demande au cours de la première demi-journée de la session.

N° d'organisme de formation

11 92 21182 92 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informatique et libertés - Gestion des données personnelles

Les informations communiquées sont indispensables au traitement de votre dossier d'inscription et sont destinées à nos services pour l'établissement des conventions de formation. CFC se réserve le droit de conserver et d'utiliser ces données pendant 3 ans. Conformément à l'article 27 de la loi « Informatique et libertés » du 6 juin 1978, vous pouvez accéder à ces informations et en demander éventuellement la rectification ou la suppression en adressant une demande par courrier ou par courriel. Nous nous accordons le droit de céder nos adresses, de les louer ou de les échanger avec d'autres sociétés, à l'exception d'un refus notifié par écrit de votre part.

Contact

CFC Formations 97-99 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS - Tél. : 01 81 89 34 60 - Email : ins@cfc.fr

Site web www.cfc.fr